

Consulter le cadastre

Le cadastre est une représentation graphique des biens fonciers d'une parcelle bâtie et non bâtie ainsi que de l'environnement à échelle variable.

Publié le 23/04/2024 – Mis à jour le 11/06/2024

Utiliser le cadastre

Le cadastre peut être utile pour l'élaboration d'un dossier d'aménagement.

En effet, celui-ci sert à créer le plan de situation, pièce essentielle pour votre dossier.

Le cadastre est un document informatif et non contractuel.

Information de contact



Ville de **Meudon**

Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

8h30-12h et 13h30-17h30

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40